

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE)

colloque
Mardi 25 mai 2010 - Deauville

L'enjeu international de réduction des émissions de gaz à effet de serre est majeur et se traduit en France par l'objectif du facteur 4. Le rythme de réduction correspond à environ 3% par an des consommations énergétiques pendant 40 ans. Des efforts considérables seront donc à réaliser dans les bâtiments et systèmes existants.

Ces objectifs conduisent à passer d'actions actuelles d'optimisation de l'existant et de sensibilisation à des actions plus complexes techniquement, plus lourdes financièrement mais aussi à des engagements de résultats de la part des sociétés de services énergétiques.

Ces engagements de résultats sont traduits au travers de « contrats de performance énergétique », contrats qui permettent d'accompagner durablement les utilisateurs vers la réduction des consommations tout en limitant le risque financier et technique pour le client. Cette famille de contrats vise aussi bien des opérations de modernisation des équipements énergétiques que celles du traitement de l'enveloppe.

Comment se déclinent concrètement ces contrats ? Comment s'y prendre ?

Quelles sont les bonnes démarches à adopter, les pièges à éviter ?

Comment assurer le contrôle des performances contractualisées ?

Comment construire un système gagnant-gagnant entre le client, le prestataire et ... l'environnement ?

Quels retours d'expériences en matière d'engagement de résultats, de contrats (PPP, ...) et de modalité (dialogue compétitif, ...) ?

Tels seront les thèmes abordés lors du colloque organisé par l'ATEE le 25 mai prochain.

Programme

09h30 accueil

10h00 Introduction : **Patrick de Beaurepaire - FEDENE**

10h15 Contrats de Performance Énergétique : contexte et enjeux, quoi et comment ?

Hélène Abel chargée de mission Plan Bâtiment Grenelle – Ministère du Développement Durable

11h00 Engagement des acteurs : vers une performance mesurée et vérifiable

Xavier Romon - Club S2E

11h45 « Le client, le prestataire et le vérificateur » : quels exemples et formules possibles ? **Sébastien Illiouz - ICADE**

Déjeuner sur place

14h00 **CG Manche : Cahier des charges de l'appel d'offres en cours** - Viria

14h45 **UCPA Avranches Granville : Bilan, retours d'expérience** - Dalkia

15h30 **CR Alsace : Bilan, retours d'expérience** - Cofely

16h15 Conclusion : Thibault Houéry – ATEE

16h30 : cocktail de clôture



INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à ATEE NORMANDIE
c/o CM2E 26 rue Alfred Kastler - BP 339 - 76137 MONT SAINT AIGNAN Cedex
tel 02 32 19 55 15 – fax 02 32 19 55 01

M,MME,MLLE

ORGANISME

Adresse

Tél. :

Fax :

Courriel

Je m'inscris au colloque **CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE** du 25 mai 2010

DROITS D'INSCRIPTION (les frais de déjeuner sont inclus)

Adhérent : ATEE ou CM3E : 85 €TTC

Non adhérent : 135 €TTC
(Tarif comprend l'adhésion pour l'année 2009 à l'ATEE)

Je joins un chèque de€TTC établi à l'ordre de ATEE.

Souhaitez-vous participer au co-voiturage ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous prendre en charge des passagers ? Oui Non
Précisez le nombre de passagers :

Souhaitez-vous être pris en charge ? Oui Non

Signature